

**ÉCOLE INTERNATIONALE DE MONTRÉAL**  
**Conseil d'établissement 2021-2022**

**Quatrième réunion du Conseil d'établissement**

**LIEU : Virtuel**

**DATE : Mardi le 11 janvier 2022**

**HEURE : De 19h à 21h30**

**PROCÈS-VERBAL**

Présences :

**Membres parents**

Patrice Monge, président (S)

Samia Bejaoui (S)

Émilie Bélanger (P)

Pascal Cyr (P)

Claudie Lévesque (P)

Katerine Tremblay (P)

Marwa Ahmed

**Parents substitués**

Leila Assadi

Sophie Traversy

Amélie Woehrling

Sophie Martin

**Membres du personnel**

Sandra Pinzon

Danya Vidal

Alexandra Latour

Béatrice Rico

Marie Poulin

Soledad Neira

Robert Desalliers

**Élèves**

Nicole McAdoo

Rebecca Li

**Membre de la Direction**

Luc Claude, Directeur

**Membres du public :**

Dominic St-Amant

Violaine Chalifoux

Cynthia Chartier

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) (2 min) : 19 :05  
M. Monge ouvre la séance et valide que le quorum est atteint.
2. Mot de bienvenue (5 min)  
M. Claude souhaite la bienvenue au CÉ et la bonne année. En espérant que l'année se déroule bien. Il est conscient que c'est une période difficile pour les élèves, le personnel et les parents.
3. Secrétaire de la rencontre : Katerine Tremblay se porte volontaire pour être secrétaire  
Gardien du temps : M. Cyr se porte volontaire pour être gardien du temps.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 min)  
M. Desailliers propose, M. Cyr appui l'ordre du jour qui est donc adopté à l'unanimité.
5. Période réservée au public (10 min)  
Dominic St-Amant : Indique qu'il a envoyé une lettre au nom de certains parents concernant le sondage fait aux parents pour le choix de l'école pour l'an prochain. Comme mentionné dans la lettre, il a l'impression qu'une option était favorisée plus qu'une autre. Il est inquiet entre autre que la cour est très petite à l'Annexe Prud'homme. Certains aspects de l'annexe Charlevoix n'ont pas été nommées, entre autre la bibliothèque. La question principale : de quelle façon les 2 annexes ont été présentées au CÉ et par qui? Points omis dans la présentation (ex : (ex : bibliothèque et parc près de l'annexe Charlevoix). Cour d'école est le plus gros point négatif.

Mme Lévesque remercie M. St-Amant pour son intervention. Elle précise que la présentation a duré presque deux heures, donc nous n'avons pas pu tout mettre dans la lettre. Le résumé n'a pas été parfait mais voulait résumer la présentation. Elle ajoute que l'Annexe Charlevoix n'est pas conforme s'il y a un besoin d'évacuation. École fabuleuse pour 200 à 225 élèves. Le besoin d'évacuer tout le monde est important.

La cour d'école a ressorti dans les discussions. Le CÉ souhaite avoir le droit d'utiliser la cour du Centre Mackay. Aussi le fait qu'il manque de locaux à l'annexe Charlevoix ne permet pas aux élèves de changer de locaux de classe car l'école est trop petite.

Mme Bélanger ajoute que cela a été serrée dans le temps, car nous devons donner notre avis avant février. Plusieurs questions ont été posées étaient les mêmes. Nous avons eu le même Powerpoint que ce qui a été envoyé aux parents.

Pas d'autres questions de la part du public

6. Lecture, adoption et suivi au procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021 (15 min)  
Corrections apportées au Procès-verbal tel que suggéré par Mme Martin.  
Ordre du jour proposé par : M. Cyr, appuyé par : M. Monge et adopté à l'unanimité
7. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt (2 min)  
Aucun conflit d'intérêt n'est mentionné par les membres.

Mme Lévesque : propose que le formulaire à signer pour l'absence de conflit d'intérêt soit inclus dans chaque envoi préparatoire aux rencontres du CÉ pour référence rapide au besoin selon les sujets de chaque ODJ.

8. Conseil étudiant (10 min)

Rebecca remercie la direction pour les chocolats et cannes de Noël que les élèves ont reçus. Certaines activités parascolaires se font en ligne (ex : cours de danse). M. Claude ajoute que nous verrons si d'autres cours sont possibles si ce n'est pas possible de les faire en personne.

9. Fondation et OPP (10 min)

M. Claude n'a pas eu de nouvelles de la Fondation. M. Cambon et Mme Vautier sont allés à la rencontre du personnel le 14 décembre pour expliquer quels types de demandes peuvent être faites.

Pas de nouvelles de l'OPP

## DÉCISION

10. Activités éducatives, culturelles ou sportives (10 min)

10.1 Service de garde :

M. Désailliers : la sortie de la prochaine journée pédagogique a été annulée pour le 26 janvier (glissade sur tube) à cause des impondérables de la santé publique.

Mme Lévesque : Demande si ce sera possible d'ajouter l'information de l'annulation de la sortie et des raisons sous-jacentes, lors de l'envoi de la lettre aux parents pour la journée pédagogique. M. Désailliers accepte.

10.2 ÉIM primaire

Techniquement pas de limitations pour des activités mais cela va peut-être changer selon les consignes. Aucune autre sortie n'est à approuver pour le moment.

10.3 ÉIM secondaire\*

Sortie en février au musée de l'Holocauste en secondaire 4 (4 foyers iront séparément : 3, 7, 8 et 10 février) : sera payé par le budget du ministère, donc pas de frais pour les parents.

Nicole McAdoo demande si la sortie est confirmée si la situation le permet. M. Claude indique que oui, à moins de contre-indications du ministère.

11. Levées de fonds (2 min)

11.1 L'ÉIM-Primaire : aucune

11.2 L'ÉIM-Secondaire : M. Claude indique qu'une levée de fonds est prévue le 21 janvier dans le cadre de la journée du cancer du sein. Organisée par une élève de secondaire 5 (projet personnel).

12. Approbation de l'utilisation des locaux de (2 min) :

12.1 L'ÉIM-Primaire : pas de demandes

12.2 L'ÉIM-Secondaire : pas de demandes

13. Résolution transfert Fonds 9 au fonds 1 : salaire coordonnateur primaire 20%

Deux enseignants sont libérés à 20% de leur tâche pour faire la coordination IB. Le premier 20% est payé par le ministère, l'autre 20% payé par les parents par le montant IB. Le CÉ doit adopter une résolution pour autoriser le CSSDM de prendre le montant du compte pour l'imputer au salaire.

Mme Lévesque propose d'ajouter « le salaire moyen et avantages sociaux » à la résolution. Elle propose de modifier le texte de la résolution :

Du montant d'environ 17286 du Fonds 9 au fonds 1.

Correspond au salaire moyen avec avantages sociaux du coordonnateur

Mme Paulin propose le point, Mme Neira appuie.

Adopté à l'unanimité

M. Monge et Mme Tremblay signeront la résolution et l'enverront à M. Claude

#### 14. Grille-matière secondaire 2022-2023

M. Claude explique qu'il n'y a pas de changement à la grille matière de cette année. Celle-ci doit toutefois être approuvée par le CÉ. Explication de la grille matière en lien avec les particularités de l'école : Cours espagnol en secondaire 1,2 et 3; Enrichissement Anglais; Cours de design durant le cours Arts plastique lié aux exigences de la SÉBIQ, enrichissement français secondaire 4-5. En secondaire 4 : particulier enrichissement en sciences.

M. Claude indique que les élèves choisissent à 90% Maths SN (science nature). L'élève qui commence une séquence en secondaire 4 poursuit la même en secondaire 5.

Options secondaire 5 : Bloc science chimie physique ou combiner science générale et cours histoire internationale. Exigence pour la SÉBIQ

Projet personnel hors horaire qui apporte des points pour le Diplôme étude internationale.

Quand l'élève gradue, il a 96 unités au lieu de 54 qui sont exigées par le ministère.

Mme Lévesque : Dans le passé, les parents étaient invités pour la présentation pour les choix en mathématique. Est-ce possible que ce soit fait virtuellement cette année?

M. Claude : Il y a deux ans la rencontre a été faite en personne, et l'an dernier cela a été fait en virtuel. A voir si cette année ce sera en virtuel ou en personne. La rencontre aura lieu pour sûr car fait à chaque année.

Mme Bejaoui : Question concernant le nombre de périodes et unités. : M. Claude explique les 2 colonnes. Les heures indiquent si la période a l'horaire ou non (ex : 6 périodes pour le cours de français mais donne 8 unités pour la diplomation).

Mme Traversy : Que veux dire CST et SN ?

Mme Rico : CST veut dire culture et société et SN : science naturelle

Elle indique qu'il y aura du « looping » car l'enseignant va accompagner l'élève sur 2 niveaux (professeur de secondaire 3 monte avec ses élèves en secondaire 4). Peut aider les élèves à prendre leur décision sur quel cours de math prendre. L'avantage est qu'un élève en difficulté sera suivi jusqu'en juin et l'enseignant connaîtra l'élève et pourra mettre en place des mesures adaptées. M. Claude indique que la réussite des mathématiques secondaire 4 est obligatoire pour la diplomation selon le ministère.

Nicole Mc Adoo : Indique que le looping est une bonne idée. Si l'élève est en difficulté, il peut avoir de l'aide dès le début de l'année. Pour la sensibilisation, c'est très bien mais élèves savent les statistiques et subissent de la pression parentale et de la pression entre élèves, qui tentent de choisir l'option qui est la plus populaire.

M. Claude reconnaît que c'est difficile pour certains élèves. Les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire sont très difficiles. Il y a des matières à sanctions. L'école essaie de sensibiliser les parents et les élèves pour faire le bon choix mais on ne peut pas imposer.

Rebecca Li : Les élèves choisissent chimie-Physique à cause des parents ou parce qu'il y a pas assez de gens qui choisissent l'autre option. Le plus grand problème est la pression parentale.

M. Claude reconnaît que cela fait partie des éléments et on tente d'expliquer aux parents.

Mme Traversy : quel est le seuil minimum d'élèves pour faire un groupe?

M. Claude : On perd des élèves en secondaire 4 et 5. Habituellement besoin de 25 élèves pour un groupe mais peut parfois être un peu moins selon le nombre total d'élèves inscrits

Mme Bélanger : est-ce possible de sonder les élèves pour demander leur choix sans tenir compte du facteur ami et parental? Cela permettrait de nous orienter comme CÉ.

M. Claude précise que ce serait intéressant à savoir la différence entre les 2 pour influencer l'approche du CÉ dans le futur, mais pas possible pour cette année vue la contrainte de temps.

Mme Rico : S'il y a une classe de 15 élèves alors les autres classes sont surchargées  
Pour le CEGEP le programme qui ouvre toutes les portes est SN et non CST. La différence entre celui qui échoue et celui qui a succès : la méthode de travail et les approches d'apprentissage.  
Pas juste pour les maths mais tout ensemble de façon holistique.

Nicole Mc Adoo : d'accord avec idée de Mme Bélanger : Envoyer un FORM par courriel pour voir qui répond et pourrait être intéressant. Pour modifier l'approche qu'on utilise pour présenter les options aux élèves.

M. Monge : trouve l'idée intéressante mais doute que ce soit un grand nombre qui ne choisissent pas ce qu'ils veulent. Très compliqué de changer le « mindset » des parents, qui ont choisi cette école.

Grille-Horaire proposée par : Mme Lévesque  
Appuyée par Mme Bélanger  
Adoptée à l'unanimité

15. Consultation PTRDI :

[https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH\\_NoUBSdLnxAjMegz0L7KZUODZMSEtWMFY2M1lWSllyQTQ1TFRTOTJUWS4u](https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH_NoUBSdLnxAjMegz0L7KZUODZMSEtWMFY2M1lWSllyQTQ1TFRTOTJUWS4u)

Mme Lévesque propose de montrer le tableau sur le résultat du sondage aux parents

M. Claude montre le sommaire du Forms : (document en annexe)

314 réponses. 283 réponses en faveur annexe Prud'homme, 31 en faveur de l'annexe Charlevoix  
93 personnes ont fait des commentaires. Avec les commentaires, le CÉ pourra faire des demandes spécifiques au Centre de Service Scolaire.

Mme Lévesque propose d'informer le CSSDM que l'option de relocalisation choisie durant les travaux majeurs est l'annexe Prud'homme.

Appuyé par Mme Bélanger et adopté à l'unanimité

Un document FORM doit être complété par le CÉ pour faire part de l'option qui est favorisée. Le CÉ complète le FORMS ensemble. La question 4 (section 3) n'est pas claire et le CÉ ne sait pas la réponse à y apporter. Il est convenu que M. Claude va vérifier avec M. Desjardins (CSSDM) ce qui doit y être coché.

M. Claude reviendra au CÉ après vérifications au CSSDM. Au besoin le CÉ sera réuni de nouveau pour une séance extraordinaire.

Commentaires à ajouter au formulaire :

Mme Lévesque : veut déplorer la manière que la consultation est faite dans notre contexte. Pour la relocalisation, le CÉ préfère annexe Prudhomme. Des éléments devront toutefois être améliorés entre autres de s'assurer qu'il y a une cafétéria, démarches sérieuses pour la cour d'école et du déplacement du brigadier.

Mme Tremblay ajoute : s'assurer que les classes de maternelle sont adaptées

Mme Vidal : s'assurer de l'aménagement pour les élèves du primaire (plus petits)

Si autres commentaires : envoyer à Mme Lévesque qui va les colliger pour envoyer à M. Claude. Celui-ci pourra les joindre à la réponse du CÉ.

#### CONSULTATION/ DISCUSSION

16. Consultation CSSDM sur les critères de sélection des directions d'établissement :

M. Claude : Comme à chaque année, le CSSDM consulte les CÉ pour voir ce qui est recherché pour le poste de direction de l'établissement. Le CÉ doit donner son avis, en l'absence du directeur. Le CÉ peut en discuter maintenant ou amener à un autres ODJ. Date limite non précisée mais pas urgente.

Mme Lévesque indique qu'un sous-comité avait été créé l'an dernier. Celui-ci a remis le document en juin 2021. Elle ne voit rien à ajouter de plus.

M. Monge propose que chaque membre du CÉ lise le document et envoie des modifications au besoin. En vue des commentaires on pourra en discuter au prochain CÉ. Le sujet est donc reporté au prochain CÉ.

17. Résolution contre la violence :

Lors du comité de parents du CSSDM du 14 décembre, l'incident de violence survenu à une école de Montréal a été discuté. Une rencontre devrait avoir lieu au sujet des problèmes d'armes à feu avec le SPVM. Le comité de parents propose que les CÉ envoient des lettres à la mairie pour dire que c'est une priorité. Si CÉ approuve la lettre pourra être envoyée.

Proposé par Mme Bélanger, appuyé par M. Monge et adopté à l'unanimité

18. Dossiers des comités (10 min)

18.1 Communications internes : Aucune communication interne n'a été reçue outre la lettre discutée plus tôt.

18.2 Sécurité aux abords des écoles et environnement : Aucune nouvelle

18.3 PTRDI : Point déjà abordé. 3 parents se sont portés volontaire pour le comité PTDR. Mme Bélanger va communiquer avec eux

#### INFORMATION

##### 19. Projet éducatif (5 min)

Une rencontre est prévue avec les enseignants en janvier. La première étape sera faite pour voir ce qui est en place et ce qui a besoin d'être réactivé et ce qui doit s'ajouter d'ici le terme en juin 2023.

19. Comité de quartier (2 min) : Aucune nouvelle.

20. Comité des usagers du service de garde (5 min) : Pas de réunion depuis la dernière rencontre

##### 21. Comité de parents CSSDM (10 min)

Lors de la rencontre du 14 décembre, il y a eu la visite du directeur du CSSDM.

M. Benoit Thomas a parlé du bilan des portes ouvertes au secondaire qui mise sur la publicité et la bonification de l'offre. Il y a eu une belle réponse cette année.

Le 15 décembre ont eu lieu des élections Mme Gélinas est la nouvelle directrice générale,

Prochaine rencontre est le 18 janvier

##### 22. Vie de l'école (6 min)

Une suggestion faite pour les prochaines rencontres à venir : donner la parole aux enseignants pour parler de la vie de l'école.

Félicitations aux équipes écoles pour ce qui a été fait au cours des dernières semaines, tant au primaire et secondaire en mode à distance. Merci à l'ensemble de la communauté éducative pour tous les efforts faits. Une lettre sera écrite par le CÉ pour féliciter les enfants, les enseignants et les parents. Mention spécifique au personnel du SGD qui a soutenu les enfants.

Question de Mme Bélanger : Est-ce que des tests rapides seront donnés aux enfants du secondaire de 12-13 ans car ils n'y ont pas accès en pharmacie. M. Claude va vérifier. Mme Bélanger remercie d'avoir eu des tests rapides en décembre.

#### VARIA (5 min)

23. Correspondance : Aucune correspondance

24. Date de la prochaine rencontre : 23 février 2022

25. Levée de la séance à 9 :38